



Otis Wilson des Bears de Chicago (55) a frappé le quart-arrière Tony Eason des Patriots de la Nouvelle-Angleterre, hier, à la Nouvelle-Orléans, aidant les siens à conquérir le XXe Super Bowl.

(Laserphoto AP)

Les Bears se moquent des Patriots 46 - 10

D 1

"On ne doit pas avoir peur de couper"

Gobeil veut réduire le déficit à zéro en '90

MONTREAL (PC) — Paul Gobeil, le président du Conseil du Trésor, ne souhaite rien de moins que réduire le déficit du Québec — qu'on évalue à \$3.145 milliards annuellement — à un potentiel zéro d'ici les cinq prochaines années.

Agé de 43 ans et premier candidat vedette qu'a recruté Robert Bourassa dans son nouveau gouvernement, M. Gobeil constitue une figure de proue dans l'image d'Etat-gestionnaire que tente de véhiculer le gouvernement libéral.

"On ne doit pas avoir peur de couper dans des projets qui n'ont pas d'avenir", lance le président du Conseil du Trésor.

Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, "la tâche du gouvernement est tout de même d'assurer le bien-être de la population, à l'intérieur de sa capacité de payer".

Son chef, Robert Bourassa, parie que M. Gobeil arrivera à trancher \$50 millions dans les dépenses durant l'année budgétaire 1986, évaluées à \$27 milliards, et à en couper environ \$600 millions de plus l'an prochain, toujours dans le but de mieux contrôler les dépenses de l'appareil étatique.

Le premier ministre a également confié à M. Gobeil la responsabilité d'un comité d'intervention composé d'hommes d'affaires, de comptables et d'avocats, qui verra à supprimer

certaines commissions et comités consultatifs mis sur pied par le gouvernement péquiste et jugés inutiles par le gouvernement actuel.

L'ex-gestionnaire de Provigo affirme être entré en politique pour relever le défi de réduire le déficit de l'Etat québécois de 28 milliards \$.

"Je veux accomplir quelque chose, il s'agit d'un défi personnel. J'ai vu des gestes illogiques (dans le gouvernement précédent) et, en tant que membre du gouvernement actuel, j'espère pouvoir corriger ces erreurs."

M. Gobeil, dont le salaire annuel est passé de six chiffres à \$84,000 depuis qu'il est membre du cabinet Bourassa, ne se considère cependant pas comme un politicien. "Je suis un gestionnaire", affirme-t-il, en faisant toutefois remarquer que la direction d'un Etat est différente de celle d'une entreprise privée.



Paul Gobeil

• **Le couperet a déjà commencé à tomber à certains endroits** B 1

Pas d'accident majeur

L'Estrrie ensevelie sous la neige... et la pluie

par Denis DUFRESNE
SHERBROOKE — Après la période de grands froids des derniers jours, la région de l'Estrrie a renoué hier avec la neige, la pluie et... des routes glissantes.

Ainsi, l'autoroute des Cantons de l'Est, l'autoroute 55, de même que la plupart des routes de la région étaient très dangereuses, voire impraticables par endroits.

La Sûreté du Québec n'a cependant pas eu d'accidents graves à déplorer et, à l'exception de samedi soir, peu après le début des intempéries, la plupart

Canada a même lancé, hier soir, un avertissement météorologique de pluies abondantes, avec un maximum prévu pour aujourd'hui de 6 degrés.

Hier en fin de soirée, les principales voies d'accès vers Sherbrooke et les autres villes de la région exigeaient beaucoup de prudence et de patience de la part des automobilistes. La plu-

blayage de cette nuit sera suivie durant les prochains jours de l'évacuation de la neige.

M. Denis Blouin, chef de section pour les travaux publics, a précisé que ce type de neige — beaucoup plus lourde que la poudreuse — exige davantage d'efforts de la part des effectifs et de l'équipement lors des opérations de déblayage.

Selon M. Blouin, la couche de glace recouvrant par endroits les rues de la ville complique aussi le travail, puisque les camions ont parfois de la difficul-



(Photo: La Tribune par Stéphanie Lemire)

Les promeneurs ont eu des démêlés avec la neige et la pluie, hier, dans la région, comme l'illustrent ces deux piétons protégés par des parapluies, à l'angle de la rue King est et de la 7e Avenue de Sherbrooke.

des appels étaient reliés à des accrochages sans gravité. Il semble d'ailleurs que la population a répondu positivement aux appels répétés des principaux corps policiers et a évité de s'engager sur les routes.

Un porte-parole de la SQ a indiqué hier soir que même les policiers circulaient le moins possible sur les routes, alors que les équipes du ministère des Transports affectées à l'entretien de la voirie étaient débordées.

Selon Transport Canada, l'accumulation totale de neige entre 13h samedi et 19h hier s'est établie à 15,4 centimètres, avec des vents atteignant à peine deux noeuds. La neige mouillée s'est peu à peu transformée en pluie et en bruine légère vers la fin de la journée. Environnement

part des routes étaient sur fond de neige et plutôt glissantes, alors que la visibilité était plus ou moins bonne, selon les endroits. L'alternance de chutes de neiges et de pluie a occasionné l'apparition de brouillard sur certaines routes.

A Sherbrooke hier soir, la situation était sous contrôle malgré plus d'une vingtaine d'accrochages, dont un seul a occasionné des blessures légères à une personne. A l'exception des grandes artères de la ville, la plupart des petites rues demeuraient enneigées, rendant la circulation difficile.

Dès minuit, les équipes de déneigement de la ville se sont mises à l'oeuvre afin de libérer les rues des tonnes de neige mouillée qui s'y étaient accumulées durant la journée d'hier. Cette première opération de dé-

né à graver les nombreuses pentes de la ville.

M. Blouin a d'autre part expliqué la présence d'eau dans les rues en raison de l'obstruction des puisards par des bancs de neige. Une fois ceux-ci enlevés, a-t-il dit, l'eau devrait se retirer rapidement.

Pour plusieurs propriétaires de dépanneuses, la journée d'hier aura sans doute été très lucrative, compte tenu du nombre de véhicules qui ont dû être tirés de facheuses positions.

Hier, en fin d'après-midi, la Sûreté du Québec avait reçu au-delà de 200 appels de citoyens désireux de connaître la situation sur les routes. Toutes ces requêtes ont été acheminées au bon endroit, soit à la direction de l'état des routes du ministère des Transports.

bonne journée!

27e jour de l'année
"On dit" et "peut-être" sont les deux
huissiers de la médiasance". Honoré de Balzac.

Sherbrooke

• **Forum Afrique: aide canadienne aller-retour souhaitable** A 2

Le Québec

• **Pagé ne veut pas d'une autosuffisance coûteuse** B 1

TEMPERATURE
PLUIE: 0 — 6°C.
DEMAIN: NEIGE D-6

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....B-5
- BANDES DESSINÉES...C-5
- DÉCÈS.....C-7
- DE TOUT DE TOUS.....D-6
- FINANCE.....B-3
- PETITES ANNONCES...C-3
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '86.....C-1



Magog

• **La Ville et ses policiers tout près d'une entente?** A 5

Le Canada

• **Mulroney parle d'augmenter les impôts** C 7

Forum Afrique à Sherbrooke

Aide canadienne: aller-retour souhaitable

par Stéphane LAVALLEE

SHERBROOKE — La partie sherbrookaise du Forum Afrique, qui se tenait simultanément en fin de semaine dans sept villes du Québec, aura permis aux quelque 70 participants de la région de rappeler que l'aide canadienne au continent africain doit s'articuler dans le sens d'un "aller-retour", chaque partenaire devant être en mesure d'en soutirer des bénéfices.

C'est en tout cas une des conclusions à laquelle en arrivent Luc Pincince, porte-parole du Carrefour de solidarité internationale, et le président du comité Afrique-Estrie au sein de cet organisme, Maweti Kikongi.

Une quinzaine de recommanda-

tions ont résulté des échanges qui se déroulaient à l'Université de Sherbrooke, samedi après-midi. Et, pour Maweti Kikongi, le gouvernement canadien a tout intérêt à travailler dans le sens des propositions et à se placer ainsi en bonne position pour accroître ses échanges commerciaux avec les pays africains.

Dans cette même optique, Luc Pincince fait remarquer que les Africains "font des choses" pour éliminer la famine et que "la coopération canadienne doit être un aller-retour".

pour venir en aide aux victimes de la famine en Afrique, particulièrement dans la région du Sahel, le forum de la fin de semaine a permis des échanges lucides, estime Luc Pincince du Carrefour de solidarité internationale de Sherbrooke.

évasives." Tout de même, aux yeux de Maweti Kikongi, un des conférenciers invités, "on a senti dans certaines interventions un manque de renseignements sur la problématique de la famine en Afrique, ses sources". De là l'importance, dit-il, d'accroître les efforts d'information sur les causes du sous-développement, le fruit d'influences tout autant politiques, économiques, écologiques, humaines ou climatiques. "La famine, fera remarquer Luc Pincince, c'est le fond du baril."



Quelques participants au Forum Afrique, qui se tenait samedi à Sherbrooke, Robert Ward, stagiaire aux Nations unies, Maweti Kikongi,

président du Comité Afrique-Estrie, et Marcel Laflamme, professeur à la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke.



Luc Pincince

ke, le groupe qui a planifié l'événement dans la région.

"L'auditoire, explique-t-il, était composé de personnes déjà engagées et fortement intéressées, ce qui a contribué à la qualité des échanges et éviter les discussions

Des flèches

Planifié par le coordonnateur canadien des secours d'urgence — famine africaine, l'ex-ministre des Communications, David MacDonald, le Forum Afrique n'a pas été l'occasion, en Estrie tout au moins, de critiquer le sens de l'aide canadienne à ce continent dévasté. Bien sûr, précise le porte-parole du Carrefour de solidarité internationale, on a lancé quelques flèches, mais de façon cordiale.

"Des reproches, on en aura toujours, conclut Maweti Kikongi, mais c'est quand même le gouvernement qui a organisé la rencontre."

Le Forum Afrique, une entreprise pan-canadienne, aboutira à une rencontre nationale à Ottawa les 14 et 15 février. Des délégués de chacune des régions participantes présenteront les recommandations locales.

Recommandations

Parmi les principales recommandations, les participants au Forum Afrique à Sherbrooke ont insisté sur la nécessité que les organismes d'aide non gouvernementaux exploitent au maximum les ressources locales des pays africains, que le gouvernement canadien appuie ces groupes qui possèdent déjà des partenaires sur place, que des formules de jumelage soient développées.

Les intervenants ont aussi demandé au gouvernement du Canada de doubler sa participation financière pour l'aide au continent africain, la faisant passer à un p. cent du produit national brut (PNB). Dans un contexte de restrictions budgétaires, on recommande de réduire les dépenses militaires pour atteindre cet objectif.

Une suite des efforts canadiens

Journée "extraordinaire" reportée

SHERBROOKE (dd) — La journée "extraordinaire", qui devait avoir lieu hier après-midi au parc Victoria, a été annulée en raison de la mauvaise température et sera présentée dimanche prochain.

Un des responsables de l'animation, M. Paul Thibault, a expliqué que bien que quelques citoyens du

quartier Est se soient déplacés, la neige mouillée et la pluie ont empêché la tenue des activités prévues, soit le ski de fond, la glissade, le ballon-balai, le monument de neige, le football dans la neige et le feu sur la neige, tout un programme qui sera offert le week-end prochain.

Comité de survie du textile

4,000 macarons vendus

SHERBROOKE (dd) — Le Comité de survie du textile et du vêtement a vendu jusqu'ici près de 4,000 macarons, dans le cadre de la semaine du port du macaron, destinée à sensibiliser la population à la lutte qu'il mène depuis plusieurs mois.

Le vice-président du comité, M. Richard Cliche, a précisé vendredi que même si la semaine prenait fin

samedi, "la vente de macarons va se poursuivre pour encore deux semaines".

Environ 5,000 macarons ont été fabriqués pour être vendus à Sherbrooke et dans les municipalités environnantes.

M. Cliche a précisé que les fonds recueillis lors de cette vente serviront à financer les activités du comité.

Récupération de papier: une journée record pour Eco-ressources

SHERBROOKE (DD) — Eco-ressources a réalisé samedi une journée record, lors de la 5e opération de récupération de papier journal, en amassant 4,600 livres de papier au centre commercial Place Belvédère.

Un porte-parole de l'organisme, Benoit Couture, a précisé que "depuis les trois dernières journées 'R', ça augmente régulièrement, on est passé de 3,280 livres à 3,700, puis à 4,600 livres".

Cette opération, qui vise à favoriser le recyclage du papier, est également destinée à venir en aide

à La Chaudronnée, puisque les recettes de la vente du papier (30 \$ la tonne) sont versées à cet organisme qui fournit des repas aux jeunes dans le besoin.

M. Couture a souligné par ailleurs qu'Eco-ressources récupérera dans quelques semaines les annuaires téléphoniques, lorsque les nouveaux seront distribués.

Eco-ressources, qui bénéficie de l'aide de la firme Cascades, doit par ailleurs distribuer sous peu un calendrier donnant les dates et lieux de récupération de vieux journaux dans la région.

King wellington
RÉDIGÉ EN COLLABORATION

Deux patrouilleurs de la SQ ont expérimenté avec beaucoup de plaisir le comportement de la Ford Fairmont dans une pente enneigée, rue Don Bosco, dimanche matin.

J.A. Robert
Fourrure

la vente de
20 à 30
sur toutes les
FOURRURES
562-4006
1084 King Ouest
Sherbrooke

02316

Normand Lapierre à la conquête du plus haut sommet d'URSS



(Photo La Tribune par Stéphane Lavallee)

Pour marquer l'Année internationale de la paix, l'alpiniste Normand Lapierre, de Sherbrooke, et quatre autres grimpeurs québécois espèrent planter le drapeau canadien au sommet du Pic Communisme, le plus haut sommet d'URSS.

SHERBROOKE (SL) — C'est en plantant le drapeau canadien au sommet du Pic Communisme, le plus haut sommet d'URSS, que l'alpiniste Normand Lapierre, de Sherbrooke, et quatre autres grimpeurs québécois espèrent marquer l'Année internationale de la paix.

Là-bas, dans la chaîne de montagnes himalayenne, à la frontière de la Chine et de l'Afghanistan, l'expédition québécoise projette d'établir une première: devenir l'équipe canadienne qui aura foulé le plus haut sommet. Mais il y a eu l'Everest, dira-t-on. "D'accord, répond le professeur Normand Lapierre, de l'Université Bishop, mais l'expédition sur l'Everest était aussi composée de Britanniques, d'Australiens, pas exclusivement de Canadiens."

Ce coup-ci, en juillet prochain, cinq Québécois de Matane, Québec, Rivière-du-Loup et Sherbrooke prendront d'assaut le Pic Communisme, la 71e plus haute montagne au monde avec ses 7,482 mètres d'altitude, au sommet de laquelle la respiration devient difficile, les maux de tête surgissent, les nausées aussi, les troubles digestifs, les crampes.

Les cinq grimpeurs répondent à l'invitation des Camps internationaux d'alpinisme organisés par l'URSS. Une invitation, certes, mais où tout le monde n'est pas nécessairement accepté. Il aura fallu presque un an pour que le groupe de Québécois obtienne l'autorisation de participer au projet, moyennant 2,000 \$ U.S. par personne pour défrayer les frais de transport une fois sur place, les coûts de l'hébergement, des visites guidées.

"On ne veut pas en faire une entreprise politique, avertit Normand Lapierre, mais on pense que ça cadre particulièrement bien dans l'Année internationale de la paix. C'est une entreprise pacifiste et, en plus, peut-être qu'un bon moyen de bâtir la paix consiste à ce que les gens se connaissent mieux." Or, le résident de Sherbrooke, professeur d'éducation physique au Collège Champlain de l'Université Bishop, à Lennoxville, est bien conscient du sens que les Soviétiques voudront donner à l'événement. "Je pense qu'ils veulent nous montrer une autre facette de leur société que celle qu'on véhicule généralement."

Le défi n'est pas à la portée de tous: le taux de réussite sur le Pic Communisme varie entre 12 et 14 pour cent. La montagne a déjà ar-

raché de nombreuses vies et les grimpeurs doivent se méfier des avalanches, des chutes de pierres, du manque d'air.

Ce portait plutôt sombre n'effraie pas les membres de PAMIR, une expression qui, soit dit en passant, signifie "Le toit du monde".

"Une montagne, ça reste une montagne, répond Normand Lapierre. A partir d'une photo, je sais où je m'en vais et la température ne peut pas être plus froide que celle rencontrée dans les montagnes blanches aux Fêtes, avec un mercure qui indiquait - 45° Celsius, à part des vents de 110 ou 120 milles à l'heure. Le plus gros point d'interrogation, c'est l'altitude. On est tous allé à 20,000 pieds, mais jamais 25,000."

Normand Lapierre, lui-même skieur émérite, et ses collègues Jacques Bouffard, Paul Chamberland, Claude Duguay et Gilbert Rioux, tous dans la trentaine, sont des alpinistes expérimentés dont la forme physique est à son comble.

"Ça semble pour nous une chose à faire, explique tout simplement le seul Estrien de l'expédition. On n'a pas beaucoup de renseignements sur ce coin-là et c'est attirant. Pour nous, ce n'est pas un recommandement, c'est une continuité. Et il y a tout le côté culturel qui va avec ça. C'est un nouveau pays, de nouvelles connaissances."

Séjour de 5 semaines

Leur séjour en terre soviétique devrait durer cinq semaines, dont presque quatre seront consacrées à la montagne. Les autres jours, les Soviétiques vont se plier aux désirs des visiteurs et leur permettre quelques sorties, à Moscou notamment.

L'équipe compte un caméraman et un photographe chevronnés, ce qui permettra de rapporter un document visuel de l'ascension. Une grande entreprise spécialisée dans la fabrication d'accessoires photographiques commande la pellicule et plusieurs compagnies ont déjà fourni tout l'équipement technique. Reste quand même 50,000 \$ à recueillir et Normand Lapierre nourrit l'espoir que le milieu contribue.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo
2-500 la tribune

\$1000 A GAGNER

1er MARATHON — CARTE ROUGE

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 24 janvier 1986:
N-35

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 25 janvier 1986:
O-72

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 27 janvier 1986:
B-13

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

la tribune
Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélets et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Abonnements: 566-6353

Résultats

Tirage du 25-01-86

649 24 26 29 40 44 46 16

GAGNANTS LOTS

0 4 026 664,00\$

2 485 907,90\$

244 3 045,70\$

13 573 105,30\$

281 625 10,00\$

Ventes totales: 18 961 808,00\$

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Super Loto Tirage du 26-01-86

NUMEROS LOTS

1161659 1 000 000\$ 2040338 1 000 000\$

161659 50 000\$ 040338 50 000\$

61659 5 000\$ 40338 5 000\$

1659 500\$ 0338 500\$

659 100\$ 338 100\$

59 10\$ 38 10\$

NUMEROS LOTS

262823 1 000 000\$

626823 50 000\$

26823 5 000\$

6823 500\$

823 100\$

23 10\$

NUMEROS LOTS

3214771 1 000 000\$

214771 50 000\$

14771 5 000\$

4771 500\$

771 100\$

71 10\$

5 lots de 100 000\$

688A479 659B624 747B422 224C200 631C698

Les numéros d'impression et des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de dispute, cette liste de numéros gagnants et la liste officielle sont définitives.

Comités de citoyens du district 12 Pas des créatures du conseiller Côté

par Denis DUFRESNE

SHERBROOKE — Les représentants de trois comités de citoyens du district 12, refusent que leurs organisations soient perçues comme des 'comités politiques' du conseiller André Côté et soulignent que ces comités sont nécessaires, pour défendre les intérêts des résidents du quartier et améliorer leur qualité de vie.

Répondant aux critiques à leur endroit, dont La Tribune a fait état la semaine dernière, trois représentants de comités de citoyens ont voulu préciser le rôle de leurs organisations et souligner les réalisations permises.

Dans un communiqué remis à La Tribune, le président du comité du secteur Quatre-Pins, M. Roger Lasnier, déclare qu'il a lui-même demandé la mise sur pied de son comité qui, "ne nous a en aucune manière été suggéré ou imposé par notre échevin".

M. Lasnier souligne que les

membres du comité sont d'abord des gens intéressés à la vie de leur quartier, conscients des problèmes existants, "et assez ouverts pour en discuter positivement afin de trouver des réponses satisfaisantes et efficaces".

M. Lasnier précise que le conseiller Côté "a été élu pour travailler avec nous" et que les comités sont des mécanismes normaux, "organisés", permettant d'avoir accès aux représentants municipaux.

Le comité du secteur Quatre-Pins, formé il y a huit mois, est d'ailleurs satisfait du travail de M.



Charles Morin

Côté, soutient son président, qui souligne que plusieurs projets ont débouqué grâce à sa collaboration.

Enfin, M. Lasnier considère que ceux qui prétendent que de tels comités sont inutiles, devraient s'y impliquer afin de constater sur place leur efficacité. Dans son communiqué, M. Lasnier énumère une série de dossiers qui ont débouqué depuis la création du comité, notamment pour ce qui est du zonage, de la propreté, du pavage, des parcs, des loisirs, etc.

Quant au rôle du conseiller Côté dans la mise sur pied de ces comités, le président du comité du secteur Mt-Joie Chauveau, M. Guy Filiatrault répond que "M. Côté nous guide, mais peu à peu il s'éloigne, des que le président est nommé".

M. Filiatrault estime lui-aussi que les comités du district 12 (cinq

actuellement et bientôt six) sont formés de citoyens "qui ont simplement voulu améliorer leur qualité de vie".

Il ajoute d'ailleurs que ces comités engendrent beaucoup de travail pour le conseiller, celui-ci étant appelé à piloter divers dossiers et à régler les problèmes que lui formulent les membres.

Pas politique

Réfutant les allégations à l'effet que ces comités sont de nature politique, M. Filiatrault fait valoir que "ceux-ci demeureront quels que soient les résultats des prochaines élections municipales".

Le représentant du nouveau comité pour le secteur Don Bosco, M. Charles Morin, a indiqué de son

— trois représentants

côté que M. Côté "n'a rien dit sur le choix des membres" lors de la première réunion mercredi dernier.

M. Morin se dit par ailleurs surpris par les critiques anonymes selon lesquelles la naissance du comité Don Bosco ne réfère à aucun problème en particulier dans ce secteur. M. Morin rétorque que des puits d'eau, que les citoyens ont des ennuis avec la circulation sur la rue Don Bosco et qu'il y a des problèmes de zonage.

"On voit à ce que le conseiller fasse son travail et c'est naturel que s'il nous aide, il en récolte les fruits", déclare M. Morin.

"C'est rendu que si un conseiller est près de ses citoyens, c'est suspect", constate-t-il.

Installation d'avertisseurs d'incendie rendue obligatoire?

SHERBROOKE (DD) — Le conseiller du district-12 à Sherbrooke, André Côté, a l'intention de déposer, lors de l'assemblée du conseil municipal du 3 février, un projet de règlement concernant l'installation d'avertisseurs d'incendie dans tous les bâtiments, neufs et existants.

Selon M. Côté, ce règlement vise à combler une lacune sérieuse au niveau de la réglementation sur les avertisseurs d'incendie, puisque les édifices existants — et surtout les vieilles constructions — ne doivent pas actuellement être munis d'un tel équipement.

Dans le document qu'il s'approprie à remettre au conseil de ville, le conseiller Côté explique qu'"à Sherbrooke, la réglementation actuelle n'oblige pas les propriétaires dont les habitations ont été construites avant 1975, à se munir d'avertisseurs de fumée. Cependant, cette même réglementation exige l'emploi d'avertisseurs de fumée sur les nouvelles habitations de même que sur celles qui ont subi des rénovations importantes".

Risque

Or, selon M. Côté, "le risque de danger d'incendie est justement présent dans les vieilles constructions qui ne sont pas soumises au règlement".

M. Côté fait valoir que les aver-

tisseurs d'incendie ont prouvé leur efficacité et permis de sauver des vies humaines.

Dans une annexe au document qu'il déposera au conseil municipal, le conseiller Côté souligne par ailleurs que 27 municipalités québécoises de 10,000 habitants et plus ont un règlement complet (nouveaux bâtiments et existants) obligeant l'installation d'un avertisseur d'incendie.

Il mentionne d'autre part que 29 municipalités ont un tel règlement pour les nouveaux bâtiments seulement. M. Côté indique d'autre part que près d'une trentaine de municipalités ont l'intention d'adopter un règlement sous peu.

"De plus en plus de municipalités adoptent des règlements pour toutes les constructions", indique le conseiller.

Appréhension

Celui-ci dit par ailleurs avoir exprimé à deux reprises aux membres du conseil, au cours de son mandat, son "appréhension devant le peu de rigidité de la réglementation actuelle" et a décidé par la suite de préparer un projet de règlement.

Le conseiller se dit confiant que le projet pourrait être accepté: "qui n'aurait pas 10,00 \$ pour protéger sa propre vie et celle de ceux qu'il aime".



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Une belle tempête

La tempête du week-end a pris un peu tout le monde par surprise. La pluie prévue a un peu tardé et la région de Sherbrooke s'est retrouvée ensevelie sous plus de 15 centimètres de neige

lourde. Les propriétaires de souffleuses ont sorti leurs engins pendant que les moins chanceux devaient manier la pelle. Plusieurs côtes sont devenues difficiles à gravir...

10e congrès de l'Association de la construction

Changement majeur avec la Commission du bâtiment

SHERBROOKE (DD) — L'Association de la construction des Cantons de l'Est a tenu ce week-end son 10e congrès annuel, au moment où l'ensemble de l'industrie de la construction en Estrie traverse une période faste.

Près 130 entrepreneurs de la région ont pris part à ce congrès annuel, auquel de nombreux conférenciers étaient invités.

Le directeur général de l'association, M. Fernand Vallières, a expliqué, à l'issue de la rencontre, que l'industrie de la construction allait connaître un changement majeur avec la mise sur pied de la Commission du bâtiment, qui va remplacer sous peu la Régie de la construction du Québec.

Cette nouvelle commission, où les entrepreneurs seront appelés à siéger, va regrouper des représentants du gouvernement, du patronat, des cités et villes, des architectes, des ingénieurs et des consommateurs.

Selon M. Vallières, il y aura ainsi un meilleur partage des responsabilités entre tous les intervenants de la construction.

"Excellente chose"

"C'est une excellente chose, car cela va situer les responsabilités de chacun au bon endroit", a-t-il ajouté.

Les règlements relatifs à cette nouvelle commission devraient être mis en application vers le mois de mai, a précisé M. Vallières.

En matinée, samedi, les participants ont pu entendre M. Louis Lagassé, président de la Chambre de commerce du Québec, leur parler des incubateurs industriels et de leur application dans le secteur de la construction.

M. Lagassé a notamment expliqué que "dans la construction, il peut être intéressant de partager des services, car vous n'avez pas besoin de tout en même temps".

Selon M. Lagassé, plusieurs entreprises en construction de la région montréalaise ont déjà tenté l'expérience et mis en commun certains services comme le secrétariat, l'informatique, la comptabilité, etc...

Pour le président de la Chambre de commerce du Québec, deux principales raisons peuvent motiver l'utilisation de cette formule: certains entrepreneurs manquent de contrôle sur leur organisation, alors que d'autres, qui réussissent pourtant bien, ont un pressant besoin d'administrateurs qualifiés.

Selon M. Lagassé, l'Estrie compte une bonne quantité d'entreprises en construction susceptibles de pouvoir partager un incubateur.

Un autre conférencier invité, M. Jean-Louis Lévesque, secrétaire général de l'Université de Sherbrooke, a livré un exposé intitulé "Flâner est-il un bon placement?".

Faire le point

Sur un ton humoristique, M. Lévesque a démontré l'importance pour l'entrepreneur de prendre le temps de faire le point sur ses affaires et de réfléchir sur le développement de sa compagnie.

Le président de la Fédération de la construction du Québec, M. Robert Nolet, a évoqué les dossiers provinciaux concernant le secteur de la construction, notamment l'amélioration des relations entre les entrepreneurs généraux et les fournisseurs, ainsi qu'avec les architectes.

Nouvel exécutif

A l'occasion de leur 10e congrès annuel, les membres de l'association estrienne ont tenu leur assemblée générale et procédé à l'élection d'un nouveau président, M. Jacques Chabot (qui succède à M. Eugène Francoeur, président ex officio), du 1er vice-président, M. Michel Beaulieu, du 2e vice-président, M. Claude St-Jean, du trésorier, M. Bertin Desrosiers, et du secrétaire, M. Rosaire Filion.

Les administrateurs (élus et réélus) pour l'année 1986-87, sont MM. Marc-André Beauchemin, André Côté, Jean-Guy Auger, Fernand Roy, Serge Laliberté, Jules Bernier et Raymond Bilodeau.

Appelé à faire le bilan de l'année 1985 pour la construction en Estrie, le président de l'Association de la construction des Cantons de l'Est, a estimé que "ça ne peut aller mieux: il y a de gros projets, mais aussi des petits".

En plus des importants chantiers de la Domtar, de Kruger et du Palais de justice de Sherbrooke, a précisé M. Vallières, le secteur domiciliaire fait preuve de beaucoup de dynamisme et a permis de créer de nombreux emplois.

Selon M. Vallières, la situation



Louis Lagassé



Fernand Vallières

actuelle de l'emploi en construction devrait se maintenir encore au moins deux ans, compte tenu du dy-

namisme actuel et de la qualité des relations entre patrons et syndicats.



Les membres de l'association estrienne ont tenu leur assemblée générale et procédé à l'élection d'un nouveau président, M. Jacques Chabot, à droite, qui succède à M. Eugène Francoeur, président ex officio.

— Fernand Vallières

Le Concours "LES 100 NOMS CHANCEUX" la tribune

Alain Argouin, 121, rue O'Meara, Thetford Mines, Jean Sirois, 39, rue Champigny, Lennoxville, Maité Turpault, 972, rue Kingston, Sherbrooke, Raymond Poirier, 166, rue Union, Coaticook, Charles Labrie, R.R. 2, Waterville, Roger Roy, 207-795, rue Bousquet, Drummondville, Donat Leroux, R.R. 2, Weedon, Marc Norris, 9, rue St-Luc, Magog, Guy Drouin, 1570, rue Parent, Sherbrooke, Hector Garcia, 5-1566, rue Laroque, Sherbrooke, Roland Beauchesne, 30, rue Dunant, Victoriaville, Georges Pednault, 717, rue Woodward, Sherbrooke, Michel Signe, 3-1230, ouest, rue King, Sherbrooke, F. Martel, 10, rue Ste-Marie, St-Guilhaume, André Thibault, 186, rue Principale, St-Gérard, Rodolphe Lemaire, 730, rue Turcotte, Sherbrooke, Aïme Lallier, 1557, rue Prunier, Sherbrooke, Mme Marthe Genest, 1585, rue Paton, Sherbrooke, Yves Clouet, 7-2529, rue Bonin, Sherbrooke, Étienne Thérien, 3, rue Beauregard, Warwick, Michel Charest, 93, rue Albert, Windsor, J.H. Caron, 363, Thibault, Coaticook, Bertrand Côté, R.R. 1, Stoke, Alain Robitaille, 340, rue William, Drummondville, René Dionne, 87, rue Laval, Bromptonville, Johanne Labbé, 771, Papineau, Sherbrooke, Paul Ladora, 640-105, Avenue, Drummondville, Jean-Marc Lizotte, 219, Lachapelle, Fleurimont, Pierre Bombardier, Rte 247, Georgeville, Romain Bouffard, Stornoway, Raymond Soucy, 5-313, Lorne, Richmond, Louis Payette, 4760, Gaspé, Rock Forest, Léandre Isabelle, 4862, Papineau, Lac Mégantic, Ian Muir, 151, Du Moulin, Windsor, Lucien Dancause, 3e et, 142 Notre-Dame E., Victoriaville, Mme Roger Huard, 14, Du Couvent, Bromptonville, Y. Provencher, 213, Fabi, Sherbrooke, Roland Martel, 1680, Belvédère S., Sherbrooke, H. Toussaint, Sherbrooke, P. Chartrand, 4-1540, St-André, Sherbrooke, Jean Rivière, 2417, Ch. Woburn, Frontenac, Pierre Lavigne, 3B-1144, Ayotte, Drummondville, André-Paul Caron, 530, Cartier, Sherbrooke, Armand Roy, 21, Belvédère S., Sherbrooke, Lucien Gagné, 2483, Raimbault, Sherbrooke, J. Niquette, Mario, St-Nicéphore, Mario Custeau, 204-4816, Gaspé, Rock Forest, Michel Gagnon, 2-77, Cote, Sherbrooke, Patrice Lizotte, 308, Principale, Ham Nord, Jean Talbot, 228, Queen, Lennoxville, D. Bergeron, 261-4e Avenue, Sherbrooke, Marc Elément, 705 Chariand, Wotton, Adolphe Labonté, 77, Brock, Drummondville, Michel Bouffard, 1182, Woodward, Sherbrooke, Lionel Colard, 2-1350, Leonard, Sherbrooke, Serge Pouliot, 2860, Des Ormes, Sherbrooke, M. Gingras, 201-1945, Le Montagnais, Sherbrooke, Gaston Rancourt, 3768, LaSalle, Lac Mégantic, Raymond Maurais, 291, Turgeon, Black Lake, Gaston Gamache, 433, Comeau, Omeriville, Sylvia Léger, 504, Cormier, Sherbrooke, Robert Philippe, R.R. 5, Coaticook, Claude Ménard, 951, Stanley, Sherbrooke, A. Forgues, 576, Lamy, Sherbrooke, L. Roy, 243, Laurier, Sherbrooke, Richard Letendre, 2, Des Erables, Drummondville, Julien Galipeau, 1037, Laperte, Rock Forest, P. Joyal, 883, Kennedy N., Sherbrooke, Benoit Lemaire, 882, Rang 8 E., Ste-Julie, Louis Marceau, 272-1 Avenue, Asbestos, Jacques Dufour, 1439, Durham, Sherbrooke, D. Braut, 47, Bellevue, Drummondville, Yvan L'Étoile, 149, Rang 8, Windsor, Wilfrid Faucher, 120, Des Erables, Weedon, E. Gendron, 102-17 Ave., Magog, Renaud Gouin, 2273, Rang 9 N., St-Élie d'Orford, Robert Tessier, 66, Montcalm, Bromptonville, Lionel Colard, 2-1350, Leonard, Sherbrooke, Denis Raymond, R.R. 3, Ste-Edwidge, André Chabot, 2402-12e Avenue N., Fleurimont, E. Théroux, 480, La Sapinière, Sherbrooke, André Bédard, 916, Route 218, Notre-Dame-de-Lourdes, Dieudonné Cliche, 422-2e Avenue, Weedon, Real Grenier, 866, Galt E., Sherbrooke, V. Rainville, 1653, Dominion, Sherbrooke, P. Champagne, 934-107e Avenue, Drummondville, Alcide Lefebvre, R.R. 2, Stanstead, Jacques Thérien, 394, Salaberry, Sherbrooke, Emile Richard, 185-8e Avenue S., Sherbrooke, R. Dubois, 452, McManamy, Sherbrooke, Louis Bonneau, 898, Des Muguets, Sherbrooke, Clément Roy, 24, Belvédère, Arthabaska, Alma Haillet, 203-210, Du Verger, Sherbrooke, Mario Blanchet, 92, Lapierre, Asbestos, G. Fournier, 108-C, St-Louis, Drummondville, Michel Malouin, 193-5e Avenue, Sherbrooke, C. Brunet, 2-1121 Lisieux, Sherbrooke, Rosaire Brie, 112, Route 116, Princeville, Gilles Roberge, 256, St-Jean O., East Angus, Dr Guy Lefebvre, 1314, Bradley, Sherbrooke.

Si votre nom est publié dans l'espace ci-haut, voyez les règlements et le coupon de participation dans l'Extra de samedi dernier.

**GAGNANT DU TIRAGE
"LES 100 NOMS CHANCEUX"
du 24 janvier 1986**

<p>(GAGNANT)</p> <p>NOM: M. Aimé Provencher</p> <p>ADRESSE: 349, ouest, rue Main</p> <p>VILLE: Coaticook</p>	<p>(ÉPICIER CHOISI)</p> <p>NOM: Marché Métro Réal Fautoux</p> <p>ADRESSE: Rue Main</p> <p>VILLE: Coaticook</p>
--	--

Coopérative agricole de La Patrie

Inauguration du nouveau magasin d'alimentation

par Stéphane Lavallée

LA PATRIE — Ouvert depuis le début du mois de décembre, le nouveau magasin d'alimentation de l'Association coopérative agricole de La Patrie, construit au coût de 400,000 \$, était officiellement inauguré hier après-midi.

L'épicerie érigée au coin des rues Principale et Notre-Dame, au cœur de La Patrie, présente une superficie de plancher de quelque 9,000 pieds carrés, le double de l'espace disponible dans les anciens locaux.



Le nouveau magasin d'alimentation de l'Association coopérative agricole de La Patrie, construit au coût de 400,000 \$, a été inauguré hier.

(Photo La Tribune par Christian Landry)

Projet Domtar: importantes retombées

par Claude Corriveau

WINDSOR — L'investissement de 1,2 milliards \$ de la compagnie Domtar à Windsor permet, depuis avril 85, à certains commerçants de profiter de retombées économiques intéressantes. Les retombées indirectes, par contre, ne sont pas ce que plusieurs escomptaient. C'est pourquoi M. Roger Godbout, commerçant et membre de la Chambre de commerce de la région de Windsor, estime qu'il faut tirer profit de cet important investissement.

Ce soir (lundi) près d'une quinzaine d'intervenants devraient être réunis afin de discuter, particulièrement, de la promotion de la Ville de Windsor, et de sa région immédiate, en profitant du fait que la Ville de Windsor deviendra la Capitale mondiale du papier.

La possibilité de voir naître une nouvelle Société de développement industrielle est commerciale n'est pas exclue. "Ce que je vise avant tout c'est de faire adopter un thème tel que "Windsor: capitale mondiale du papier". J'estime qu'en exploitant un tel thème nous pourrions par la suite convaincre plus facilement les investisseurs potentiels qu'investir à Windsor ça devient plus intéressant", raconte M. Godbout qui a lancé l'idée de tenir une réunion "pour faire ressortir les idées".

L'homme d'affaires croit qu'il faut prendre le taureau par les cornes afin d'inciter les investisseurs à s'installer à Windsor. "Les retombées indirectes sont pratiquement inexistantes. Je pense que nous arrivons à point. C'est le temps de bouger et faire quelque chose".

Des représentants des municipalités de Greenlay, Windsor Canton et Windsor, de la compagnie Domtar, de la Chambre de commerce, du commissariat industriel, de la Société CLE, de la MRC ainsi que les députés Carmen Juneau et Alain Tardif seront sur place.

Cette première table de concertation sur l'avenir de la Ville de Windsor, si elle ne voit pas naître une nouvelle Société de développement, pourrait à tout le moins avoir un effet provocateur sur certains organismes.

Echéance de contrats de travail en avril

SHERBROOKE (gd) — Les contrats de travail qui lient à leurs employés 11 entreprises ayant un pied-à-terre en Estrie, dans les Bois-Francs, dans le Centre du Québec et dans la région de l'Asbestose arriveront à échéance en avril comme en témoigne un relevé dressé par le ministère provincial du Travail.

Ces entreprises sont Carey Canada qui exploite un gisement d'amiante à East Broughton et qui entreprendra sous peu des négociations avec les deux syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux qui représentent ses 275 employés. Brevages Drummond qui embouteille des liqueurs douces à Drummondville et qui fera de même avec le syndicat indépendant dont ses 26 employés sont membres. Brevages Estrie qui embouteille des liqueurs douces à Victoriaville et dont les 20 employés sont représentés eux aussi par un syndicat indépendant, tout comme les quatre employés de la firme Roland Picard engagée, elle aussi, dans l'embouteillage de liqueurs douces mais à Thetford-Mines. Ganterie Austin qui produit des gants à Sherbrooke et dont les quatre employés sont affiliés à la Centrale des syndicats démocratiques. Kayser-Roth Canada qui produit des bas à Sherbrooke et dont les 149 employés sont représentés par un syndicat affilié à la Fédération des travailleurs du Québec. Publications Le Citoyen qui publie un hebdomadaire à Asbestos et dont les huit employés sont affiliés à la Centrale des syndicats démocratiques. Convoyeur Continental qui possède un atelier d'usinage à Thetford-Mines et qui a son service 27 employés représentés par la Fédération des travailleurs du Québec et J.M. Asbestos qui exploite un gisement d'amiante à Asbestos et dont les 45 techniciens en fibre et employés de bureau sont représentés par une union ouvrière affiliée à la Centrale des syndicats démocratiques.

Établi depuis 1946, le magasin d'alimentation de l'Association coopérative de La Patrie était devenu trop petit pour l'achalandage constamment en hausse dont il fait l'objet. Ce secteur d'activités du groupe coopératif contribue à la moitié du chiffre d'affaires de l'association qui regroupe quelque 300 membres dans les paroisses de La Patrie, Notre-Dame-des-Bois, Scottstown, Island Brook et Chartierville.

L'an dernier, la coopérative a réalisé des ventes de 4 millions \$, dont 2 millions \$ dans le secteur alimentaire. L'Association coopéra-

tive agricole de La Patrie regroupe aussi une meunerie, une quincaillerie et un magasin de linge. Selon le président de l'entreprise, Marius Blais, ces deux derniers secteurs seront davantage développés par la relocalisation récente de l'épicerie.

Le groupe coopératif compte maintenant quatre bâtisses à La Patrie et les bénéfices de l'association sont distribués aux membres selon le secteur d'activités avec lequel ils font affaire. En moyenne, depuis les dix dernières années, les ristournes annuelles varient de 5 à 6 p. cent du chiffre d'affaires.

En plus, c'est grâce aux écono-

mies accumulées au cours des dernières années que les nouveaux aménagements de 400,000 \$ ont pu être complétés sans emprunt ni octrois gouvernementaux.

L'épicerie de l'association est associée au groupe Aligro.

Hier, les anciens gérants et administrateurs de la coopérative, elle-même fondée en 1942 par M. Gérard Prévost, résidant aujourd'hui à Compton, de même que les intervenants impliqués dans la construction du nouvel édifice s'étaient donné rendez-vous à La Patrie pour l'inauguration officielle des locaux.

mangez
à nos frais!



la tribune

offre une valeur totale de 60,00\$ comprenant

UN REPAS PAR SEMAINE à 2 GAGNANTS DIFFÉRENTS

A TOUS LES SAMEDIS

60\$

répartis entre 2 gagnants différents (un repas d'une valeur totale de 30\$)

Ce concours a été rendu possible grâce à la participation des restaurants suivants:

- Le Boucanier
- Café King
- Bar-Restaurant Chez Mario
- La Terrasse Grecque
- Restaurant l'Oncle Ho
- Nanking Café
- Le Sommet
- Brasserie La Seigneurie
- Restaurant Au Coin du Vietnam
- Au P'tit Sabot
- Chez Dio
- Le Provençal
- Restaurant Kinh-Dô

03432



entreprind 1986
avec un avantage de

8,6%

Ce financement de 8,6% est offert pendant une période limitée sur les modèles énumérés ci-dessous (à l'exception des modèles Thunderbird et Cougar équipés du moteur 8 cylindres). Cette offre est valable sur le montant total financé sur toute la durée du contrat, maximum de 36 mois.

Cette offre s'applique aux véhicules en stock vendus à des particuliers. Financement prolongé de 37 à 60 mois aussi offert au taux favorable de 10,6%. Tous les détails chez les concessionnaires Ford et Mercury participants.

OU

une remise de

500\$

EN ARGENT DE FORD

La remise de 500\$ en argent de Ford vous est offerte pendant une période limitée sur les modèles énumérés ci-dessous (à l'exception des modèles Thunderbird et Cougar équipés du moteur 8 cylindres) en stock, vendus et

livrés à des particuliers. Tous les détails chez les concessionnaires Ford et Mercury participants.

Sur tous les nouveaux modèles

ESCORT • TEMPO • MUSTANG
THUNDERBIRD • BRONCO II et RANGER
LYNX • TOPAZ • CAPRI • COUGAR, ainsi
que sur les modèles MERKUR XR4Ti 1985.

Par le fabricant des voitures et camions nord-américains les mieux construits.



La qualité, chez Ford, passe avant tout.



Le vieux couvent de Magog rénové

Inauguration en grande pompe du "nouveau" Centre communautaire

par Gilles Pellolle

MAGOG — Les quelques 500 membres de l'Association des retraités de Magog ont fêté en grande pompe l'inauguration du tout nouveau Centre communautaire dont les rénovations importantes ont coûté 960,000\$.

Le président de l'Association, M. Irénée Fortier a rappelé l'étendue des travaux qui ont consisté à refaire tout l'intérieur du vieux couvent, de même qu'à changer toutes les portes et toutes les fenêtres. Le système électrique, le chauffage, la plomberie ont été refaits à neuf; la charpente a été consolidée et un ascenseur a été construit au centre du grand bâtiment. De plus, presque tous les recouvrements de planchers ont été rénovés, et la peinture rafraîchie dans toutes les pièces. La pose d'un système de ventilation augmente maintenant le confort de la salle de réception, "la seule à Magog qui peut recevoir 300 convives pour un repas", de préciser M. André Rainville, l'ingénieur municipal.

Ce dernier reconnaît que les travaux ont dépassé le million de dollars; toutefois, le devis original a été respecté et les sommes supplémentaires sont à la charge des associations locales qui ont demandé des aménagements spéciaux: "Ils ont profité des travaux pour faire améliorer certaines infrastructures, mais il était bien entendu que la facture serait à leurs frais", ajoute l'ingénieur.

Pour sa part, le maire de Magog, M. Antonio Lacasse, qui a interrompu son congé pour assister à l'inauguration du Centre rénové, il a été très fier de mentionner le fait que le budget avait été respecté au dollar près: "la Ville a livré la marchandise pour 960,000\$, soit le prix budgété, et toutes les subventions promises par l'Office de planification et le développement du Québec (OPDQ) ont été versées!", a déclaré le maire. Il



300 personnes environ ont participé à l'inauguration du Centre communautaire, dont le maire de Magog, M. Antonio Lacasse, et le directeur régional de l'OPDQ, Pierre Déland.

faisait allusion à l'opposition au projet de rénovation du Centre communautaire qui craignait que la ville de Magog se retrouve seule pour payer la facture.

M. Pierre Déland, directeur régional de l'OPDQ, a rappelé que son organisme avait participé pour 720,000\$ à la réalisation de ces importants travaux qui donnent un tout nouvel avenir au bâtiment. M. Déland représentait le ministre du Développement régional et des transports, M. Marc-Yvan Côté. La part de la ville s'élève à 240,000\$.

Comme l'a mentionné M. Louis Faucher, trésorier de l'Association des retraités, le Centre abrite des groupes très variés dont l'âge des participants varie entre quelques mois et la centaine! On y trouve en effet la garderie Jardin Fan Fan, l'Atelier Clo-Clo (pré-maternelle), et une garderie para-scolaire, le Club sportifs Fantastiques qui s'occupe de personnes handicapées, le Club canadien des Aveugles, les Chevaliers de Colomb, les Verriers de l'Estrie, le club Lions, le Centre musical de Magog (Harmonie Notre-dame), l'école de musique Clé de sol et l'école de danse Janann.

Magog et ses policiers tout près d'une entente?

MAGOG (GP) — Après une quinzaine de jours de négociations discrètes, la Ville de Magog, et les policiers seraient sur le point d'en arriver à une entente concernant les conventions collectives de 1984-85 et de 1986-87.

Les deux parties négocient actuellement sur plusieurs détails normatifs et salariaux qui restent confidentiels. En effet, la Ville et les policiers ont décidé de mener les négociations à huis clos de façon à éviter les surenchères. Autant du côté syndical que du côté patronal, on ne veut confirmer ni infirmer la nouvelle sur la possibilité d'une entente finale au cours des prochains jours.

Pour sa part, le sergent Adrien Mercier, président de l'Association des policiers-pompier de Magog admet qu'il a fait un voyage vendredi à

Montréal, au siège de l'Association provinciale des policiers en compagnie du vice-président, M. Jean-Paul Leduc. Leur but était de soumettre à leur procureur une ébauche d'entente de principe survenue avec la ville, mais les deux hommes se sont montrés discrets quant au résultat de leur démarche.

Cette participation plus fréquente de M. Leduc aux négociations pourrait d'ailleurs alimenter la rumeur selon laquelle le sergent Adrien Mercier serait nommé au poste de directeur adjoint du service de police après la conclusion d'une entente bi-latérale.

Il est probable que les deux parties tenteront de s'entendre sur un contrat de travail couvrant quatre années. Ceci tient au fait que les policiers-pompier de Magog n'ont pas de convention collective depuis 25 mois.

VENTE DE JANVIER



25%

à

50%

sur toute la
marchandise
d'hiver
en
magasin

SPECIAL DE JANVIER!

Habits sur mesures
"Warren K. Cook" et autres

20%

de réduction

La place de l'homme d'aujourd'hui

Fernand Jagné

En face du Palais de justice
Stationnement municipal à l'arrière du magasin.
N'oubliez pas de demander votre jeton gratuit lors d'un achat.
Confection sur mesures et service de réparations.




182, RUE WELLINGTON NORD, SHERBROOKE — TEL. 562-9853

YAMAHA

Les Yamaha Venture 1986 sont arrivées.
La seule façon d'éviter la ruée que nous prévoyons pour demain c'est de venir dès aujourd'hui.



VENTURE

En 1986, nous sommes votre agent de voyages. La Venture et la Venture Royale vous permettent de voyager dans un confort tout simplement inégalé. Avec leurs nombreuses caractéristiques, les Yamaha font de la route la plus longue un plaisir renouvelé. Venez les voir aujourd'hui.

La seule moto de tourisme qui a vraiment changée!
Yamaha toute la différence

Plan mise de côté disponible.

02078x

MOTO SPORT COUTURIER INC.

Route 55, sortie Windsor



40, Greenlay, Windsor
845-2373

Faites partie de la famille YAMAHA



collège de sherbrooke

en collaboration avec la Commission de formation professionnelle de la main d'oeuvre.

GESTION DES AFFAIRES "PLUS J'APPRENDS, PLUS J'ENTREPRENDS".

- Si vous voulez faire partie du peloton de tête et devenir un leader dans votre domaine, nous vous en offrons la possibilité.
- Les cours débutent la semaine du 10 février 1986.
- Un soir par semaine pendant dix semaines (19h à 22h).
- Coût pour chaque cours 45\$ payables avec l'inscription (volume inclus)
- Date limite d'inscription: 1er février 1986
- Sauf avis contraire, vous présenter au Collège de Sherbrooke, Pavillon 5, le premier soir du cours.

LES COURS OFFERTS SONT LES SUIVANTS:

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX DE MARKETING	LUNDI
Comment peut-on tirer profit du marketing dans une petite entreprise (recherche, comportement du consommateur, prix, produit)	
2. GESTION DU PERSONNEL	LUNDI
Favoriser l'implantation d'un système efficace de gestion du personnel au sein d'une petite entreprise.	
3. TENUE DE LIVRES	LUNDI
Ce cours est conçu pour ceux et celles qui désirent mieux connaître le côté pratique de la tenue de livres.	
4. GESTION FINANCIERE	MARDI
La finance appliquée à la petite entreprise dans un cours simple et pratique.	
5. COMMENT PARTIR SON ENTREPRISE	MARDI
Un cours pratique qui vous donne une vue globale de votre projet ou de votre entreprise.	
6. LA PUBLICITE EFFICACE ET RENTABLE	MARDI
C'est quoi la publicité et qu'est-ce qu'une petite entreprise peut en tirer (budget, annonce, radio, journal).	
7. L'IMPÔT ET VOUS	MERCREDI
Comment préparer son rapport d'impôt, la loi de l'impôt, la planification fiscale.	
8. LE RÔLE DU SUPERVISEUR	MERCREDI
Améliorer l'efficacité de vos employés, sachez les motiver et leur transmettre des objectifs clairs et simples.	
9. GESTION DES COÛTS DE FABRICATIONS	MERCREDI
Comment planifier et contrôler vos coûts de production. C'est à partir de ces coûts que l'on déterminera un prix de vente qui générera des profits.	

Découper et faire parvenir au: **Secrétariat de l'Education des adultes**
475, rue Parc Sherbrooke, QC J1H 5M7
Tél: 564-6341

Nom:..... Prénom:.....
 Adresse:..... Ville:..... Code postal:.....
 Téléphone (bureau):..... Téléphone (résidence):.....
 Nom entreprise:..... Occupation:.....
 Numéro d'Assurance sociale:..... Nombre d'années de scolarité:.....
 Date de naissance:.....
 Signature:..... Date:.....
 Numéro(s) du(des) cours choisi(s):

Envoyez, avec votre inscription, un chèque ou mandat postal de 45\$ par cours à l'ordre du Collège de Sherbrooke.
Sauf avis contraire, vous présentez au Collège de Sherbrooke, au pavillon 5, le premier soir du cours (10 ou 11 ou 12 février).

SOIRÉE D'INFORMATION: LE LUNDI 27 JANVIER 1986 à 19h
au COLLÈGE DE SHERBROOKE
 (375, rue Parc, Pavillon 2,) local 53-284

Le bureau d'immatriculation de Rock-Island est appelé à fermer

Villes frontalières sur un pied de guerre

par Maxime DOYON
ROCK-ISLAND — La population des Villes frontalières est depuis quelques semaines sur un pied de guerre à la suite de l'annonce de la fermeture éventuelle du bureau d'immatriculation des véhicules automobiles situé à la Caisse populaire de Rock-Island.

Pilotée par les employés de la Caisse populaire de Rock-Island avec l'accord de la Fédération, une pétition circule dans le but de sen-

sibiliser la population et également démontrer à la Régie que cette décision administrative pénalisera une sous-région située à 36 km de Magog où l'on veut installer le service.

Présentement selon le directeur de la caisse de Rock-Island, M. André Gaulin, plus de 4.400 transactions sont effectuées par les employés de cette Caisse populaire. Il est évident que la Caisse populaire retire des bénéfices en offrant ces services. Cependant si l'on enlève le bureau des immatriculations à

Rock-Island l'on devra également remercier un employé. De plus les gens devront effectuer plus de 72 pour obtenir ces services.

Outre la pétition qui circule, les municipalités des Villes frontalières ont toutes appuyé par résolution les démarches pour garder ce service. D'autre part il semble qu'une rencontre aura lieu avec le député du comté, M. Georges Vaillancourt, pour trouver une solution à cette fermeture prévue pour le 30 juin.

Quant au président de la Fédération des Caisses populaires, M.G.

Roger Roy de Stanstead, il s'est dit déçu de la décision de la Régie "que je respecte mais que je n'approuve pas", a-t-il ajouté.

Le maire de Rock-Island, M. Jean-Louis Dupont, s'est dit très déçu de cette mentalité qui existe dans les grands centres de tout vouloir centraliser au profit des sous-régions. Ce sont encore les gens des sous-régions qui devront faire les frais de cette rationalisation des services. Le maire Dupont a précisé que la ville suivait ce dossier d'une façon particulière.

La Maison des jeunes d'Asbestos souhaite un rapprochement avec la population

par Henri Richard

ASBESTOS — "La Maison des jeunes d'Asbestos est un endroit qui permet aux jeunes de se regrouper et démontre un désir d'autonomie, de ces derniers en organisant ses propres activités".

Voici comment Alain Roy, moniteur à la Maison des Jeunes d'Asbestos, explique le rôle de l'organisme qui est en opération depuis quatre ans dans la ville de l'amiant.

Sans offrir un local où les jeunes viennent seulement fuir la maison

familiale, la Maison des Jeunes, avec ses 4 moniteurs, a pour but d'organiser des activités tout en encourageant l'initiative des jeunes à organiser leurs loisirs.

Pour ce faire, on a formé un comité d'une dizaine de jeunes, pour organiser et s'occuper de la gestion des activités.

Pour l'année 1986, en plus d'organiser plusieurs activités comme un tournoi provincial de balle-molle des maisons de jeunes, les moniteurs asbestriens aimeraient bien rapprocher la Maison de la population locale.

Samedi soir dernier, on avait invité les parents à un souper, pour leur montrer la façon dont les jeunes se divertissent à la Maison des jeunes. A en juger par la réponse de la population, peu de parents ont répondu à l'invitation, on peut supposer que la tâche sera ardue pour combler cette lacune.

On souhaiterait également une expansion des services pour la prochaine année. Opérant actuellement avec un budget annuel de 60.000\$, qui permet l'embauche de trois moniteurs à temps plein et un à temps partiel, on aimerait offrir de meil-

leurs services les fins de semaine, avec un quatrième moniteur à temps plein. Si le gouvernement respecte la règle des années passées, la subvention devrait atteindre 70.000\$ pour 1986 et permettre également l'achat d'équipement récréatif.

Présente dans plusieurs domaines à Asbestos comme la balle-molle, le hockey éponge et plusieurs organismes régionaux, la Maison des jeunes d'Asbestos, selon les dires des moniteurs, est un service essentiel qui est là pour rester".



(Photo La Tribune par Maxime Doyon)

L'ancienne bâtisse abritant le détachement de la GRC, a été vendue à la Société d'Histoire de Stanstead, pour une somme de 55.000 \$.

Locaux de la GRC vendus à Stanstead

STANSTEAD (MD) — L'ancienne bâtisse abritant le détachement de la Gendarmerie Royale du Canada de Stanstead, a été vendue à la Société d'Histoire de Stanstead, pour la somme de 55.000\$.

Selon les informations disponibles, une douzaine de personnes auraient déposé une offre soumissionnée et la soumission la plus élevée serait celle de la Société d'histoire de Stanstead, la plus importante au Canada pour le nombre de membres et des activités, possède deux musées soit le Musée de la Grange à Rock-Island et celui de Beebe dans l'ancienne école élémentaire. Le musée de la Grange de Rock-Island est situé sur la propriété de M. Claude Boulard, boulevard Notre-Dame.

Avec l'achat de cet immeuble l'on compte au cours de l'été amé-

nager un musée qui centraliserait les activités de la Société. Il n'est pas impossible que l'on ou l'autre des musées soit fermé pour cette centralisation des objets et des activités.

D'autres parts le terrain situé tout près de la bâtisse de la GRC et qui était en quelque sorte un handicap à la vente de l'immeuble, a été acheté il y a quelques années par la Société d'histoire de la succession Butters, à un prix dérisoire. Toutefois une condition était attachée à cette vente soit celle de ne pas cacher la visibilité de l'immeuble Butters situé face à l'immeuble de la Gendarmerie.

Il n'y a maintenant plus que deux parties d'immeubles fédéraux qui sont vacants soit tout le deuxième étage du bureau de poste de Rock-Island et le deuxième étage du poste de douane de la rue principale.

Il y avait foule au Carnaval de Fleurimont

SHERBROOKE (dd) — Le 19e carnaval de Fleurimont a démarré ce week-end et déjà plus de 2.000 personnes ont participé aux diverses activités au programme, notamment le spectacle de variétés présenté samedi soir par les membres du conseil municipal de l'endroit.

Le porte-parole du carnaval, M. Claude Drolet, a précisé que samedi, lors de la journée "Bivouac", près de 300 personnes ont pris part à un imposant repas pour le déjeuner.

Plusieurs activités extérieures avaient également lieu (raquette, ski, glissade), mais le mauvais temps a légèrement perturbé leur déroulement normal. Plusieurs activités, comme la "Folle literie", ont cependant été présentées à l'intérieur de l'aréna municipal.

M. Drolet a souligné

que la présentation des membres du conseil avait attiré beaucoup de monde, ainsi que nombre d'autres activités telle la pièce de théâtre "La justice tombe en ruine".

Hier, la deuxième compétition inter-région de patinage synchronisé a été présentée devant plusieurs centaines de personnes, par le Club de patinage artistique de Fleurimont.

Dans la catégorie "novice" les Altesses de St-Léonard ont remporté la médaille d'or, les Synchronettes de Montréal-Nord se sont méritées la médaille d'argent, tandis que les Pointes d'argent de Pointe-aux-Trembles ont obtenu la médaille de bronze. Dans la catégorie "junior", le Excels de St-Léonard ont gagné la médaille d'or, les Dynamiques de Pointe-aux-Trembles ont remporté la médaille d'argent et les Logiciens de Beloeil ont

mérité la médaille de bronze.

Les activités du carnaval de Fleurimont reprennent dès mercredi.

Maison de ferme incendiée

STANSTEAD-EST (MD) — L'intérieur de la maison de M. Mme Louis-Gilles Cliche, demeurant sur la route 143 à Stanstead-Est, a été ravagé par le feu, qui a causé plusieurs milliers de dollars de dégâts. La bâtisse est considérée comme une perte totale.

Un passant, qui a aperçu des flammes à l'intérieur de la maison, a immédiatement communiqué avec les pompiers volontaires de Ayer's Cliff.

Le chef des pompiers M. Norman Wintle a tenu à souligner la rapidité et le bon travail de ses pompiers volontaires.

Carnaval des Glaces de Danville: un week-end animé

DANVILLE (HR) — La 8ième édition du Carnaval des Glaces de Danville s'est mis en branle vendredi soir et les activités se sont déroulées à un rythme infernal pendant tout le week-end, pour ralentir cette semaine et reprendre de plus belle en fin de semaine prochaine.

Dans les premières activités, plus de 100 jeunes ont répondu à la journée consacrée aux jeux de toutes sortes. A les voir aller pendant les compétitions, on peut supposer qu'ils ont tous bien dormi samedi soir, au bon plaisir des parents.

Pour les personnes plus âgées, il y avait un tournoi de billard et de dards. Avec les blagues entendues pendant les joutes, la compétition représentait beaucoup plus une occasion de fraterniser, plutôt que de s'affirmer.

On a également assisté au cours de ce premier week-end d'activités, à une "course de cabarets avec obstacles". Pendant ce concours, on a pu remarquer plusieurs participants dignes d'exercer le métier de "waiter".

Les journées bien remplies de samedi et dimanche se sont terminées par deux soirées dansantes au Centre Mgr Thibault.

Comme le soulignait un spectateur présent en ancien membre du comité organisateur, M. Serge Marcotte, malgré les problèmes économiques de la région, on arrive encore à s'amuser".

RABAIS BOULE DE NEIGE

\$500 de Chrysler
 ou
Financement à 8,9%
 Max. 48 mois,
 à l'achat de modèles 85 ou 86

\$1,000 de Chrysler
 ou
Financement à 8,5%
 48 mois,
 à l'achat d'une Le Baron G.T.S. 1986

HORIZON
 (4 portes)
 No. 86172
7,595.
 + Taxe
 - rabais \$500
 (Transport et préparation en sus)



WEEDON AUTOMOBILES (1977) INC.

326, 2e Avenue, Weedon

HEURES D'OUVERTURE:
 Lundi au vendredi: 8h à 21h
 Samedi: 9h à 15h

Tél: (819) 877-2833

EF "FREIN" NANT!

FREINS À DISQUE NEUFS

MARKES NORD-AMÉRICAINES DE 1975 A 1986

• PRIX DE GROS
 • NOUS DÉFIONS TOUTE COMPÉTITION CHEZ...

PIÈCES D'AUTOS

Leclerc inc.

2860, RTE 220, ST-ÉLIE D'ORFORD, QUÉ.

(819) 569-2595

Économiser... Ça compte!

MEUBLES J.H. MORIN ET FILS LTÉE

SUPER Vente HIVERNALE

ENSEMBLE POUR 3 PIÈCES \$1395 16 MORCEAUX

5 morceaux modulaires. Choix de couleurs très varié.

6 morceaux: bureau triple, miroir à volets, commode avec porte, tête de lit, 2 tables de chevet.

Ensemble contemporain. Fini amande. 5 morceaux.

ACHETEZ IMMEDIATEMENT

PAYEZ SEULEMENT A COMPTER DU 12 MAI AUCUN INTERET JUSQU'AU 12 MAI 86

RABAIS DE 20% à 50% sur presque toute la marchandise en magasin.

FOUR MICRO-ONDES DIPLOMAT de Danby \$239

MODELE D 500

- Capacité du four de 0,5 pi³
- Minuterie mécanique de 15 min
- Arrêt automatique en fin de cycle
- Deux niveaux de puissance pour la cuisson vite et économique
- Cuisson des aliments directement du compilateur avec le 5 cycle de conglatation Diplomat
- Plateau de cuisson amovible en verre
- Livre de recettes deluxe à couverture rigide

Autres marques disponibles: GENERAL ELECTRIC, HITACHI, Inqlla

79, rue St-Georges
WINDSOR 845-2734

Audiences publiques sur l'avenir du parc de Frontenac

3 engagements formels pris par le ministre

THETFORD-MINES (PS) — La consultation publique sur le parc de Frontenac venait à peine de se terminer par l'audition du 62e mémoire, sur une possibilité de 77, que le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ainsi que du Tourisme, Yvon Picotte, a pris trois engagements formels.

D'une part, le ministre Picotte a précisé que son premier geste sera de recommander au Conseil des ministres la création du parc de récréation. Au sujet des limites et du zonage, il demande dès maintenant à ses collaborateurs d'envisager sur les plans technique et financier toutes les implications des modifications que certains organismes ont suggérées lors des audiences qui se sont déroulées à Thetford-Mines, de jeudi soir à samedi midi dernier.

D'ailleurs, le ministre s'est dit d'accord avec la plupart des intervenants sur l'importance de réaliser au plus vite le plan d'aménagement du parc. C'est pourquoi il s'est engagé à rendre public dès le mois d'avril 1986 le plan directeur d'aménagement définitif et les investissements qui seront consentis pour l'été prochain.

Cependant, il affirme que la réalité budgétaire et la nécessité de répartir des fonds alloués à l'ensemble des parcs du réseau l'obligeront à échelonner les réalisations sur une période de temps plus ou moins longue. "Il faudra donc accepter avec réalisme cette contrainte." Mais, il y a un autre point sur lequel le ministre a été formel, soit la mise en opération complète, dès l'été prochain, de tous les équipements existants, pensant alors à la plage de Ste-Praxède et à la base de canot de la baie Sauvage.

Le désir de collaboration de la région impressionne Picotte

par Pierre Sévigny
THETFORD-MINES — Le désir de collaboration manifesté par plusieurs intervenants lors des audiences publiques du parc de Frontenac constitue pour le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ainsi que du Tourisme, Yvon Picotte, une proposition séduisante à laquelle il entend accorder une grande importance.

Selon lui, il est possible à l'entreprise privée, au monde associatif et au gouvernement de mettre leurs capacités, leur imagination et leur entrepreneurship en commun pour le bénéfice du parc et ce, par des mécanismes d'association et de concertation parfois existants, parfois à perfectionner, parfois à inventer.

Mais, pour M. Picotte, cette approche ne signifie pas pour autant que son ministère négligera ses devoirs et ses responsabilités au sujet du maintien des raisons d'existence du parc, de son administration et de la recherche des objectifs poursuivis comme l'accessibilité à tous, le respect de la loi et des règle-

ments, le choix des activités et la qualité des équipements.

Le ministre a soutenu que l'entreprise privée et les organismes du milieu occuperont une place de plus en plus importante dans la vie des parcs, par l'entremise de contrats de services, de concessions, de mécanismes de délégation de gestion et parfois même de co-gestion.

Qualifiant les audiences du parc de Frontenac de "modèle du genre", M. Picotte a souligné l'effort de concertation remarquable "qui me porte à croire qu'au parc de Frontenac, la collaboration entre l'Etat, l'entreprise privée et la population ne sera pas un mythe."

Et, au sujet de cette collaboration souhaitée, le ministre a invité les intervenants du milieu à faire diligence pour présenter des propositions concrètes le plus tôt possible. A cet effet, il met certains de ses collaborateurs à la disposition des organismes intéressés par ce projet de collaboration. "Je suis prêt à injecter de l'argent dans le parc dès le mois d'avril, mais à la condition qu'une formule de gestion soit arrêtée avec les intervenants du milieu. Et, si ça piétine quelque part, ne passez pas par Pierre, Jean, Jacques, appelez-moi directement."

Préjugé favorable

M. Picotte n'a pas caché son préjugé favorable envers le parc de Frontenac, notamment en raison de la qualité exceptionnelle des interventions entendues, de "l'unanimité un peu spéciale qui me surprend" et du fort intérêt manifesté par les députés libéraux Madeleine Bélanger de Mégantic-Compton et Roger Lefebvre de Frontenac.

Incidentement, les deux députés ont participé à l'audition des 62 mémoires en compagnie du ministre et des hauts fonctionnaires et ils n'ont pas caché leur fierté au regard du consensus obtenu par leurs commettants des régions de Lac-Mégantic et Thetford-Mines.



Yvon Picotte

Le Comité routier de la Chambre de commerce se découvre un nouvel allié important

THETFORD-MINES (PS) — Grâce aux audiences publiques sur le parc de Frontenac, le Comité routier de la Chambre de commerce de l'Amiante s'est acquis un nouvel allié d'importance dans son projet d'amélioration du réseau routier régional, notamment par l'aménagement d'une voie rapide devant relier la région à l'autoroute 20.

En effet, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ainsi que du Tourisme, Yvon Picotte, a pris l'engagement de bien faire valoir à ses collègues du Conseil des ministres l'importance du projet. Il faut dire que durant les trois jours de consultation, plusieurs représen-

tants d'organismes ont fortement insisté sur le bien-fondé de ce dossier.

Réseau routier acceptable

Reconnaissant l'importance du parc de Frontenac comme incitateur de développement économique et touristique, M. Picotte s'est dit conscient de la nécessité d'un réseau routier acceptable pour favoriser la venue de plus en plus grande de visiteurs dans la région du Grand lac St-François.

Le ministre soutient que le parc constitue un atout majeur pour amener des gens de l'extérieur du Québec à venir séjourner de 3 à 5 jours dans les régions limitrophes au parc.

Tout en se disant respectueux des orientations que son collègue du Transport, Marc-Yvan Côté, arrêtera au chapitre des infrastructures

routières, le ministre Picotte a promis à la fin des audiences publiques sur le parc de Frontenac qu'il sera un fidèle défenseur du dossier.

**Volé pendant le match des Nordiques
Autobus retrouvé**

ST-LOUIS-DE-BLANDFORD (RL) — Un autobus volé dans la région de Québec, samedi soir lors de la partie de hockey des Nordiques, a été retrouvé dimanche matin sur la

route 20 à la hauteur de St-Louis-de-Blandford. Le véhicule a été abandonné sur l'accotement dans plusieurs pieds de neige.



(Photo La Tribune par Roger Latrance)

Parade du Carnaval de St-Cyrille

C'est sous une forte chute de neige hier après-midi que s'est déroulée la parade du Carnaval de St-Cyrille dans les rues du village.

Lefebvre "masque son inefficacité" à agir avec ses collègues-ministres en accusant l'ex-gouvernement — le PQ-Frontenac

THETFORD-MINES (PS) — "Roger Lefebvre masque son inefficacité et son impuissance à agir avec ses collègues-ministres en accusant l'ex-gouvernement."

C'est en ces termes que les dirigeants du Parti québécois de Frontenac et son candidat aux dernières élections, Gilles Boucher, ont répondu aux déclarations du nouveau député libéral de la région de Thetford-Mines.

Dans le dossier des 33 lits additionnels au Pavillon St-Joseph de l'Hôpital général de la région de l'Amiante, les porte-paroles du PQ expliquent que l'ex-ministre Guy Chevrette s'était engagé à débloquer les sommes nécessaires lors de la préparation du budget 1986. Or, en raison de la défaite péquiste, ces derniers prétendent qu'il appartient maintenant au nouveau ministre d'établir ses priorités et de préparer le budget des Affaires sociales en conséquence. "Si notre candidat Boucher avait réussi à con-

vaincre l'ex-ministre Chevrette de régler ce dossier, le député Lefebvre devrait se montrer aussi convaincant avec la ministre actuelle afin d'obtenir d'elle le même engagement," de commenter les dirigeants du PQ.

Quant au Comité de la relance, les représentants péquistes soutiennent que le député fait preuve d'un certain cynisme du fait qu'il devrait savoir pourquoi le montant de 50,000 \$ n'avait pas encore été octroyé, le gouvernement n'ayant pu savoir à qui serait versé la somme, entre la SÉRA ou la MRC de l'Amiante. Or, disent-ils, M. Lefebvre aurait dû le savoir à titre d'ex-administrateur de la SÉRA.

Enfin, les dirigeants péquistes de la région de Thetford-Mines affirment que le député Lefebvre devrait plutôt s'empresse de vérifier si des sommes seront disponibles dans le prochain budget du gouvernement libéral pour l'autoroute de l'Amiante et ce, afin de remplir sa promesse et celle de son chef Robert Bourassa.

Ça, c'est du répit!

30 pour le prix de 25*



NOUVEAU! NUMBER 7 EN PAQUETS DE TRENTE LONGUEUR RÉGULIÈRE

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — Number 7 King Size: goudron 16mg, nic 1.1mg. Régulière: goudron 15mg, nic 1.2mg. Number 7 légère King Size: goudron 12mg, nic 0.9mg. Régulière: goudron 13mg, nic 1.1mg.

Manoir Drummond

Signature du contrat de vente aujourd'hui



Même si le Manoir Drummond sera vendu aujourd'hui aux Immeubles populaires des Bois-Francis, celui-ci poursuivra ses activités hôtelières jusqu'en septembre prochain.

Domaine Cherbourg

Drummondville à nouveau déboutée

DRUMMONDVILLE (RL) — La ville de Drummondville a de nouveau été déboutée la semaine dernière dans la cause qui l'oppose au Domaine Cherbourg.

Les procureurs de la ville avaient demandé au juge André Biron de la Cour supérieure au Palais de Justice de Drummondville de se prononcer sur une requête pour précisions dans l'action du Domaine Cherbourg.

Les quatre précisions de la requête ont toute été rejetées par le juge Biron, ne les jugeant pas essentielles à la préparation du procès.

Ces précisions que demandait la ville étaient les suivantes:

- 1- Qui devait défrayer le coût des infrastructures du Domaine Cherbourg de même que les modalités de paiement, à savoir les contribuables de Drummondville-Sud ou encore les propriétaires du Domaine;
- 2- Quelle somme avait été engagée par les promoteurs du Domaine dans ce développement domiciliaire;
- 3- Qui étaient les acheteurs des 114 terrains et quels étaient leur prix;
- 4- Drummondville-Sud avait-elle

publié d'autres brochures ou documents confirmant que le projet était bien retenu dans le cadre de la fusion?

Le 17 janvier dernier, la ville avait une première fois été déboutée dans une autre requête dans cette cause, une requête en irrecevabilité.

La poursuite du Domaine Cherbourg vise à forcer la ville de Drummondville à respecter ses engagements envers ce projet domiciliaire lors de la fusion des deux villes de Drummondville et de Drummondville-Sud en 1981. Selon le Domaine Cherbourg, la nouvelle ville devait offrir les infrastructures nécessaires pour desservir les futures propriétés de ce développement domiciliaire, ce que la ville n'a pas fait depuis ce temps.

La prochaine étape devrait être maintenant l'inscription du procès au rôle de la Cour supérieure. Celui-ci pourrait avoir lieu dans les prochains mois.

Poursuite contre la municipalité de Wendover-Simpson

DRUMMONDVILLE (RL) — Un contribuable de la municipalité de Wendover-Simpson vient de déposer en Cour supérieure une action directe en nullité et en ordonnance d'injonction contre sa municipalité.

L'action est intentée par M. Robert Filion, un homme d'affaires de Drummondville. Celui-ci possède un terrain sur les Abords de la St-François dans Wendover-Simpson sur lequel il aimerait bien ériger une construction.

La municipalité refuse cependant de lui accorder un permis de construction car selon l'inspecteur en bâtiments de cette municipalité, sa demande ne serait pas conforme au règlement de construction. Celui-ci édicte notamment que toute nouvelle construction doit être adjacente à une rue publique. Or, même si un chemin public permet d'accéder au terrain de M. Filion, celui-ci n'est, semble-t-il, pas admis comme une rue publique par la municipalité.

Selon les procureurs de M. Filion, la décision de l'inspecteur en bâtiments serait injustifiée et discriminatoire. D'après eux, ce che-

min doit être considéré comme une rue publique, selon l'article 5.2.3 c) du règlement sur la construction de la municipalité.

Il s'agirait du seul article qui expliquerait le refus de la demande de permis. Les avocats de la poursuite allèguent même que le règlement de construction de la municipalité serait illégal puisque toutes les formalités essentielles à son adoption n'auraient pas été suivies.

Sur cela, les procureurs de M. Robert Filion demandent donc au tribunal de déclarer le chemin adjacent au terrain de leur client rue publique, d'ordonner à la municipalité d'émettre à leur client un permis de construction ou encore dans l'éventualité que ce chemin ne soit déclaré rue publique, de déclarer le règlement de construction nul et illégal.

Alertes à la bombe à Victoriaville

VICTORIAVILLE (RL) — Le Colisée des Bois-Francis de même que le centre commercial le Carrefour des Bois-Francis ont dû être évacués vendredi soir à la suite d'une alerte à la bombe à ces deux endroits.

Les policiers de Victoriaville ont été sur un pied d'alerte à la suite d'un appel à la bombe d'un individu âgé de 25 à 30 ans. L'appel a été reçu à 20h35 au poste de police de Victoriaville pour avertir que deux bombes exploseraient vers 22h00 au Colisée de même qu'au Carrefour des Bois-Francis.

Assistés par leurs confrères de la Sûreté du Québec, les policiers ont alors procédé à l'évacuation de ces deux endroits afin de vérifier la véracité de l'information. Au Carrefour des Bois-Francis, deux commerces seulement se trouvaient en opération à cette heure-là, soit une brasserie et le cinéma qui ont été tous deux évacués.

La même opération s'est effectuée au Colisée où se tenait le tournoi de hockey Junior-Midget. Les forces policières sont arrivées vers 9h30 à cet endroit et ont demandé aux responsables du tournoi de faire évacuer l'aréna.

L'une des bénévoles du tournoi, a indiqué qu'il pouvait y avoir à ce moment-là de 500 à 600 personnes au Colisée, une très bonne foule puisque la joute opposait une équipe locale, le Midget AA de Victoriaville, et une équipe de Trois-Rivières.

Les joueurs et l'assistance furent donc priés de quitter le Colisée pour le Pavillon Jean-Béliveau. Selon M. Jacques Gagné, un des responsables du Tournoi, le tout s'est déroulé calmement, sans aucune panique, même si une telle situation peut causer certaines inquiétudes.

Dans un cas comme dans l'autre, aucune bombe ni aucun colis suspect n'ont été trouvés sur les lieux. Le sergent de la Sûreté de Victoriaville en poste samedi matin a indiqué à La Tribune que dans les cas de ce genre, les policiers n'avaient d'autres choix que de vérifier toutes les informations afin d'éviter le moindre risque à la population.

L'opération aura duré un peu plus d'une heure, ce qui aura permis au tournoi de hockey de reprendre son déroulement au Colisée peu après.

Une enquête a été instituée sur cette affaire afin de retrouver l'individu qui serait l'auteur de ce canular. C'est la première fois qu'une telle situation se présente lors du tournoi de hockey de Victoriaville.

par Roger Lafrance

DRUMMONDVILLE — C'est aujourd'hui même que les propriétaires du Manoir Drummond et les Immeubles populaires des Bois-Francis signeront le contrat pour la vente de cet immeuble.

M. Michel Limoges, l'un des responsables de ce projet aux Immeubles populaires, a confirmé la nouvelle en fin de semaine. Le Manoir Drummond connaîtra donc dans les prochains mois une nouvelle vocation puisqu'il deviendra une maison de pension pour personnes âgées et possiblement pour personnes handicapées.

"L'immeuble conservera jusqu'en septembre prochain sa vocation hôtelière et de restauration," a

cependant précisé M. Limoges en indiquant que les architectes et professionnels seront embauchés dès cette semaine.

Les Immeubles populaires sont une filiale de l'Atelier du logement communautaire, un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir le logement communautaire dans la région 04-sud.

C'est surtout la situation très avantageuse de l'immeuble qui a poussé les responsables des Immeu-

bles populaires à acquérir le Manoir Drummond. Celui-ci est situé au centre-ville de Drummondville, soit très proche de tous les services communs à cette clientèle. Aussi, la facilité de recycler l'immeuble en une maison de pension et le bon état des lieux ont également pesé dans la balance.

Chose certaine, d'après Michel Limoges, ce n'est pas la clientèle qui manque pour le projet puisque les Immeubles populaires ont déjà en mains une liste de 150 personnes intéressées. En tout, le projet procurera 58 chambres et on tentera de s'adresser plus particulièrement

aux personnes à moyen et faible revenu.

Le rez-de-chaussée et le premier étage devront être réaménagés en fonction de la nouvelle vocation de l'immeuble et on n'exclut pas la possibilité que certains locaux soient disponibles pour des organismes à but non lucratif de Drummondville.

Les 15 à 20 employés permanents travaillant actuellement au Manoir devraient conserver leur poste, a indiqué M. Limoges. Et si les emplois temporaires devraient être moindres cependant, celui-ci croit même que le nouveau projet devrait accroître le nombre de postes à temps plein...



Si vous songez sérieusement à planifier votre retraite, lisez ceci...

Parmi tous les régimes d'épargne retraite qui sont offerts, trouver celui qui vous convient le mieux peut s'avérer chose difficile. Avant de prendre une décision, consultez donc votre représentant Allstate pour discuter de vos besoins. Tout comme vos assurances, votre REÉR sera «en bonnes mains» avec Allstate.

Nous vous expliquerons comment la loi de l'impôt vous aide à faire des économies pour l'avenir grâce aux exemptions de contribution qui permettent de différer vos impôts jusqu'à ce que vous utilisiez vos économies. Et une fois que vous aurez passé en revue les divers choix, vous serez en mesure de prendre la décision la plus avantageuse pour vous.

Vous ne pourrez qu'apprécier les taux d'intérêt très compétitifs d'Allstate, sans oublier notre «clause d'invalidité», une option qui assure la continuité des paiements de votre REÉR si jamais un accident ou la maladie vous empêchent de travailler.

Alors n'hésitez pas: voyez un représentant Allstate dès aujourd'hui ou appelez-nous afin de fixer un rendez-vous à domicile. Profitez donc du REÉR Allstate... sinon, vous risquez de manquer une occasion fort avantageuse. SI VOUS VOULEZ QUE TOUT SOIT EN BONNES MAINS... FIEZ-VOUS À ALLSTATE.

Pour plus de renseignements, appelez à frais virés au 0-514-325-7229.



Allstate du Canada Compagnie d'assurance-vie.
MC Allstate, Compagnie d'assurance.